Un dépôt votif découvert en 1905

Autor(en): **Meylan Krause, Marie-France**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **38 (1996)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-245753

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un dépôt votif découvert en 1905

Marie-France MEYLAN KRAUSE

Résumé

En 1905, au lieu-dit Derrière la Tour, R. Délessert mit au jour un petit autel dédié à Mercure Cissonius, *ex-voto* offert par un certain L.C. Paternus. Cette découverte était accompagnée de nombreux objets en céramique parmi lesquels figuraient des cruches miniatures à l'embouchure fermée par une langue d'argile, des calices, des tables d'offrandes de dimensions réduites ainsi que de nombreuses lampes.

Ce dépôt votif, inédit à ce jour, peut aujourd'hui être replacé plus précisément dans une aire cultuelle confirmée par la présence de plusieurs temples. Il est daté avec beaucoup de prudence de la fin du Ier siècle ou du début du IIe siècle. Son interprétation demeure incertaine mais a l'avantage de soulever un certain nombre de questions auxquelles il sera peut-être un jour possible de répondre si les recherches se poursuivent dans cette région d'*Aventicum*.

Zusammenfassung

R. Délessert entdeckte 1905 in der Flur Derrière la Tour einen kleinen Steinaltar, der auf ein Gelübde hin dem Mercurius Cissonius von L. C. Paternus geweiht worden war. Zum gleichen Fund gehörten auch zahlreiche Gegenstände aus Keramik, sämtliche in Miniaturformat, so Krüglein mit verschlossener Mündung, kleine Kelche und Opfertische wie auch viele, meist offene Lampen. Heute ist es möglich, diesen bisher unpublizierte Votivfund in einem Sakralbezirk zu lokalisieren, in dem sich mehrere Tempel befanden, und mit viel Vorsicht ans Ende des 1. Jahrhunderts oder in den Anfang des 2. Jahrhunderts zu datieren.

Die Interpretation dieses Votivensembles bleibt ungewiss, gibt aber Anlass zu verschiedensten Fragestellungen, auf die vielleicht später eine Antwort gefunden werden kann, falls die Gelände- und Auswertungsarbeiten im betreffenden Gebiet von *Aventicum* weitergehen.

Découverte et situation

Le 27 décembre 1905, au lieu-dit Derrière la Tour, R. Délessert mit au jour, sur son propre terrain (fig. 1, 2 et fig. 2), un petit autel en calcaire du Jura, dédié à Mercure Cissonius (fig. 3). Le dédicataire est un certain L. C. Paternus, peut-être Lucius Camillus Paternus[1].

Cet autel, découvert à environ 1,50 m de profondeur[2], était, selon les dires de W. Cart, «entouré d'une quantité énorme de poteries, godets, petits flacons à deux anses, qui ont ceci de particulier que le goulot n'en est pas perforé...»[3] (fig. 4).

Ce matériel, inédit à ce jour[4], nous est apparu particulièrement intéressant suite à la découverte récente d'un nouveau temple dans une zone avoisinante (fig. 1, B).

Objets/récipients	*NI*	*Illustration*
Cruches miniatures	35	fig. 5
Calices	35	fig. 6
Supports/tables d'offrandes	15	fig. 7
Calices ou supports (fragments de pieds)	7	
Lampes ouvertes, bord éversé	23	fig. 9 n°s 31-42
Lampes ouvertes, bord vertical	3	fig. 9 n°s 43-45
Lampe à canal	1	fig. 9 n° 46
Bougeoirs	2	fig. 10
Total	*121*	

Tableau récapitulatif des objets constituant le dépôt votif.

Les objets

Nous avons dénombré environ 121 objets[5] en terre cuite de fabrication probablement locale.[6]

Les cruches miniatures (fig. 5) et les calices (fig. 6) semblent être les plus nombreux, suivis des lampes (fig. 9) et des supports ou tables d'offrandes miniatures (fig. 7).

1. *Les cruches miniatures* AV 419 (fig. 5)

Trente-cinq cruches de petit format ont été inventoriées. Leur forme ne varie guère. Elles ont une lèvre éversée légèrement biseautée à l'extérieur, un col court, une panse piriforme. Elles sont munies de deux anses, de section ronde ou ovale, légèrement remontantes, rattachées au col et au sommet de l'épaule. Apodes, leur fond est plat ou légèrement concave, toujours coupé à la ficelle, le plus souvent de facture peu soignée. Leur particularité réside dans le fait que leur embouchure a été fermée avant cuisson par une langue d'argile.

Leur hauteur varie entre 6 et 9 cm avec une majorité mesurant 6,5 cm. Le diamètre maximum de l'embouchure mesure entre 3 et 4,5 cm.

La pâte est en général de couleur beige avec de nombreuses variations. Ces récipients ont pour la plupart été en contact avec une source de chaleur; ils ont un aspect gris-beige ou carrément gris foncé.

Deux exemplaires, dont la forme diffère légèrement des autres (n°s 13-14), comportent un revêtement orange-marron brillant dont il ne subsiste que quelques traces. L'embouchure est plus large, le col tronconique et le pied annulaire bas; un ressaut marque la jonction du col et de la panse.

J'adresse mes remerciements à Madeleine Aubert et à Jean-Paul dal Bianco, respectivement auteurs des dessins d'objets et des plans, ainsi qu'à Anne Hochuli-Gysel et Stephanie Martin-Kilcher.

[1] R. Frei-Stolba, A. Bielman, *Musée romain d'Avenches. Les inscriptions*. Document du Musée romain d'Avenches 1, Lausanne, 1996, inscription n° 26, p. 90-92 avec bibliographie. Voir aussi G. Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz*, I, Bern, 1979, p. 214, inscription n° 102. L'auteur propose Lucius Cornelius Paternus pour L. C. Paternus.

[2] Trouvaille mentionnée par W. Cart, F. Jomini, W. Wavre, *BPA* 9, 1907, respectivement p. 20-21, p. 28-29 et p. 52-53. Il s'agit de la seule précision de fouille dont nous disposons. Elle est citée par F. Jomini, alors Conservateur, dans le manuscrit déposé au MRA, intitulé «Copies de lettres», p. 170-172, ainsi que par le commissaire-draineur A. Rosset sur son «croquis des fouilles de l'Association Pro Aventico en 1905 et augmenté en 1906», archives du MRA, document 1905/007.

[3] W. Cart, Le sanctuaire gallo-romain de la Grange-des-Dîmes, *BPA* 9, 1907, p. 20-21.

[4] Ce matériel, dont une partie est présentée dans l'exposition permanente de notre Musée, est cité chez Fellmann 1992, p. 275-277 (avec photo). Il est également mentionné dans le mémoire de licence de S. Reymond: *La religion à Aventicum. Essai de synthèse des témoignages archéologiques et épigraphiques*. Mémoire de licence, Université de Lausanne, 1996 (inédit).

[5] Ce chiffre est approximatif du fait de l'imprécision de l'inventaire de l'époque. S'il est sûr que certains objets, vu leur ressemblance et leur nombre, appartiennent clairement à ce dépôt, d'autres en revanche, comme certaines lampes, soulèvent quelques doutes du fait qu'un autre dépôt semble avoir été trouvé la même année dans la même zone; on peut ainsi lire chez M. Jomini, *BPA* 9, 1907, p. 29: «Dans le même terrain et à la même époque, on a aussi découvert deux petits torses ou bustes en marbre blanc, plusieurs petits godets, une clochette minuscule en bronze, une fibule en bronze sans ardillon». Nous avons manifestement affaire à un autre dépôt dont le mobilier figure dans l'inventaire de 1906 et comporte le même lieu de provenance que les objets du dépôt qui nous intéresse ici. Il demeure donc une petite marge d'erreur quant à la composition d'origine de cet ensemble.

[6] Il faudrait procéder à des analyses de pâte pour en avoir la preuve. Toutefois, le fait qu'il s'agisse la plupart du temps de céramiques communes de facture souvent médiocre, incite à supposer, pour ces objets, une production locale.

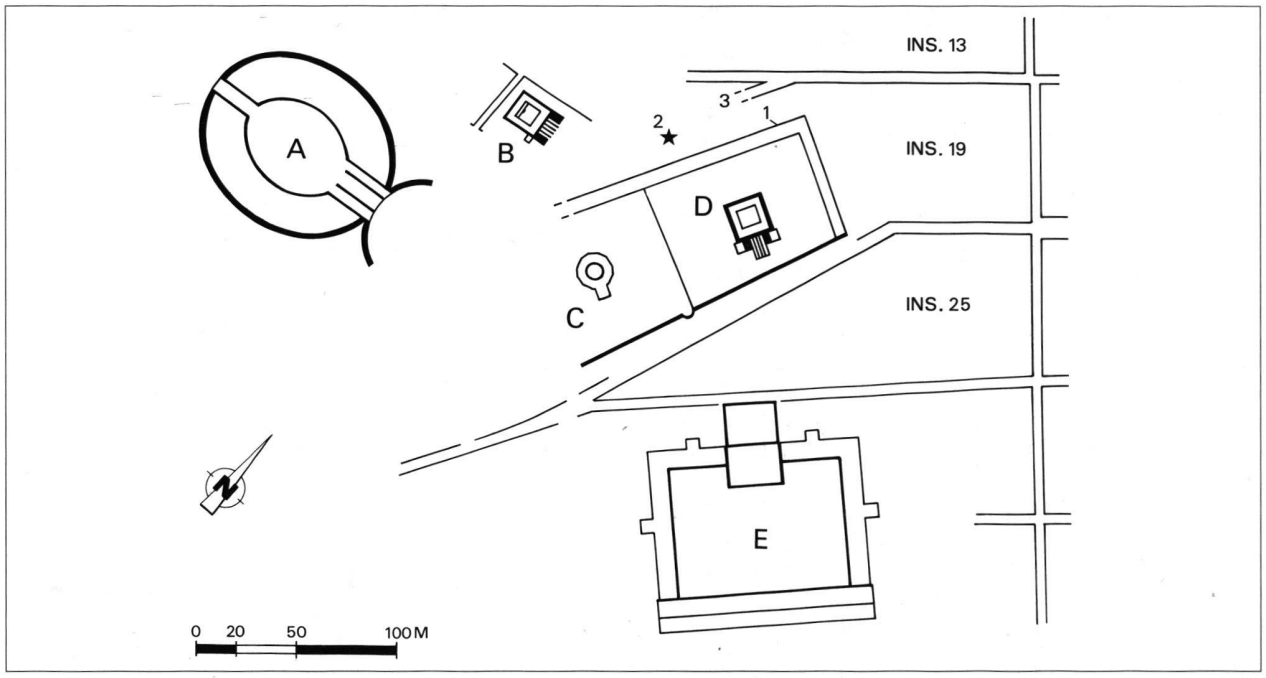

Fig. 1. Situation générale de la zone des temples par rapport à la trame urbaine et à l'amphithéâtre. **A**: *amphithéâtre;* **B**: *nouveau temple;* **C**: *temple rond;* **D**: *temple de la Grange des Dîmes.* **1**: *enclos sacré mis au jour en 1992;* **2**: *dépôt votif (poteries et autel à Mercure);* **3**: *tracé supposé d'une voie menant des thermes de l'*insula *19 en direction de l'amphithéâtre.*

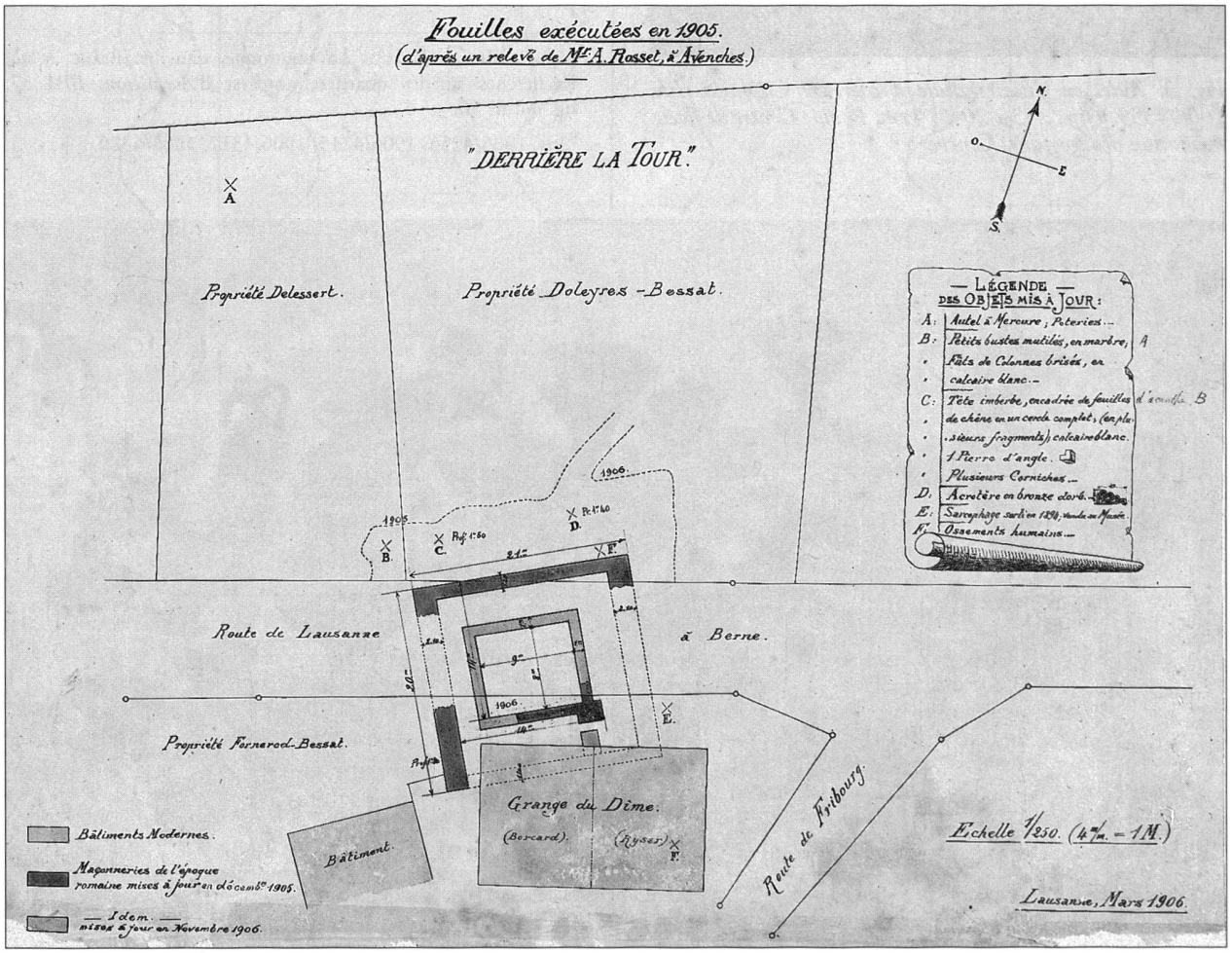

Fig. 2. Croquis des fouilles réalisé en 1906 d'après A. Rosset, commissaire-draineur. Archives du Musée Romain d'Avenches, document no. 1905/007.

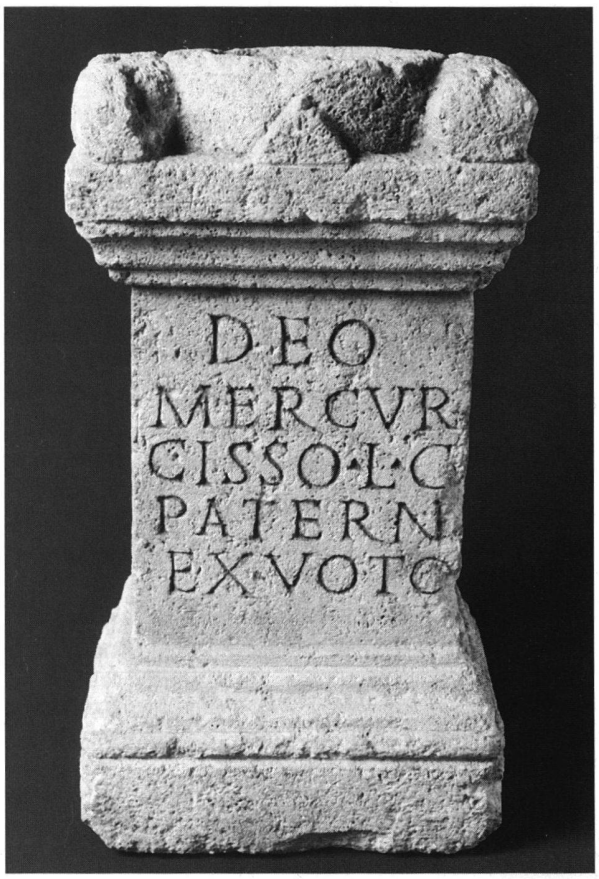

Fig. 3. Autel en calcaire dédié à Mercure Cissonius. Inv. 1906/4359. Dim.: 43 x 20 x 14 cm. Photo: Centre de documentation pédagogique, Genève.

Ces petites cruches ne reproduisent pas exactement un modèle de vaisselle utilisé dans la vie courante. Toutefois elles se rapprochent d'une forme dont la production est attestée dans les quartiers nord-est d'*Aventicum* mais qui ne comporte qu'une seule anse[7].

De tels vases fermés ne se rencontrent pas ailleurs à *Aventicum*, ni dans l'habitat, ni dans les nécropoles. Aucun parallèle avec du matériel votif d'autres sites n'a du reste pu être mis en évidence.

2. *Les calices* AV 415-416 (fig. 6)

Trente-cinq calices ont été dénombrés. Ils ont en général une lèvre plus ou moins déversée, arrondie à son extrémité. La panse est convexe parfois légèrement carénée. La hauteur du pied peut varier de 1,5 à 5,5 cm. Il en va de même pour sa largeur, dont le diamètre oscille entre 2 et 3,5 cm.

La plupart ont une pâte claire, variant du gris-beige à l'orange vif. Certains ont été brûlés et présentent une surface complètement grise. Quelques rares exemplaires comportent de minces traces ou de petites taches d'un revêtement brillant de couleur orange-marron[8].

[7] M.-F. Meylan Krause, La céramique, dans: P. Blanc *et al.*, Recherches sur les quartiers nord-est d'*Aventicum*, *BPA* 37, fig. 44, n° 56.

[8] Inv. 1906/4256, 1906/4215, 1906/4317, 1906/4320.

Fig. 4. Dépôt votif, vue d'ensemble d'une partie du mobilier céramique. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

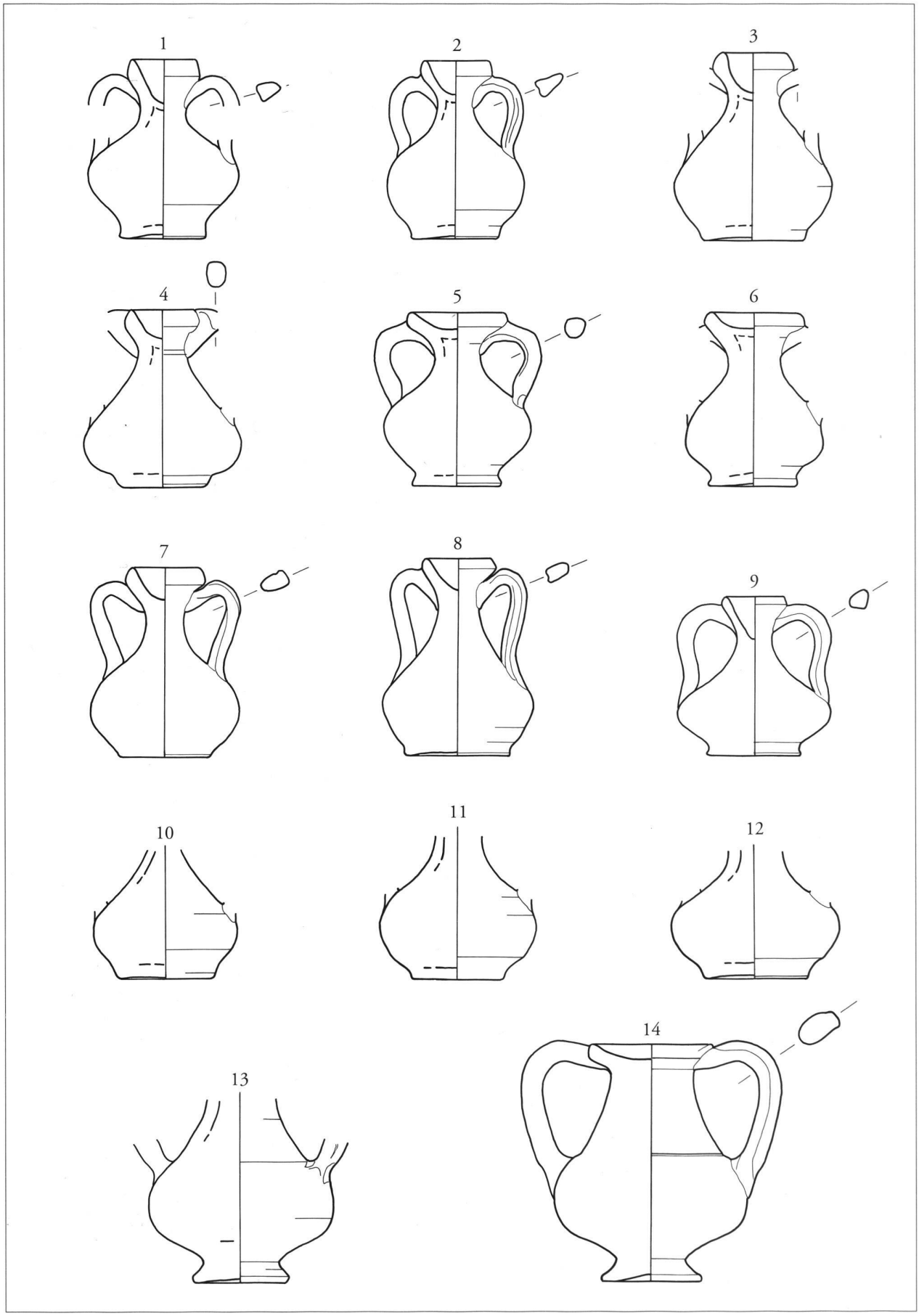

Fig. 5. *Cruches miniatures.* Echelle 1:2

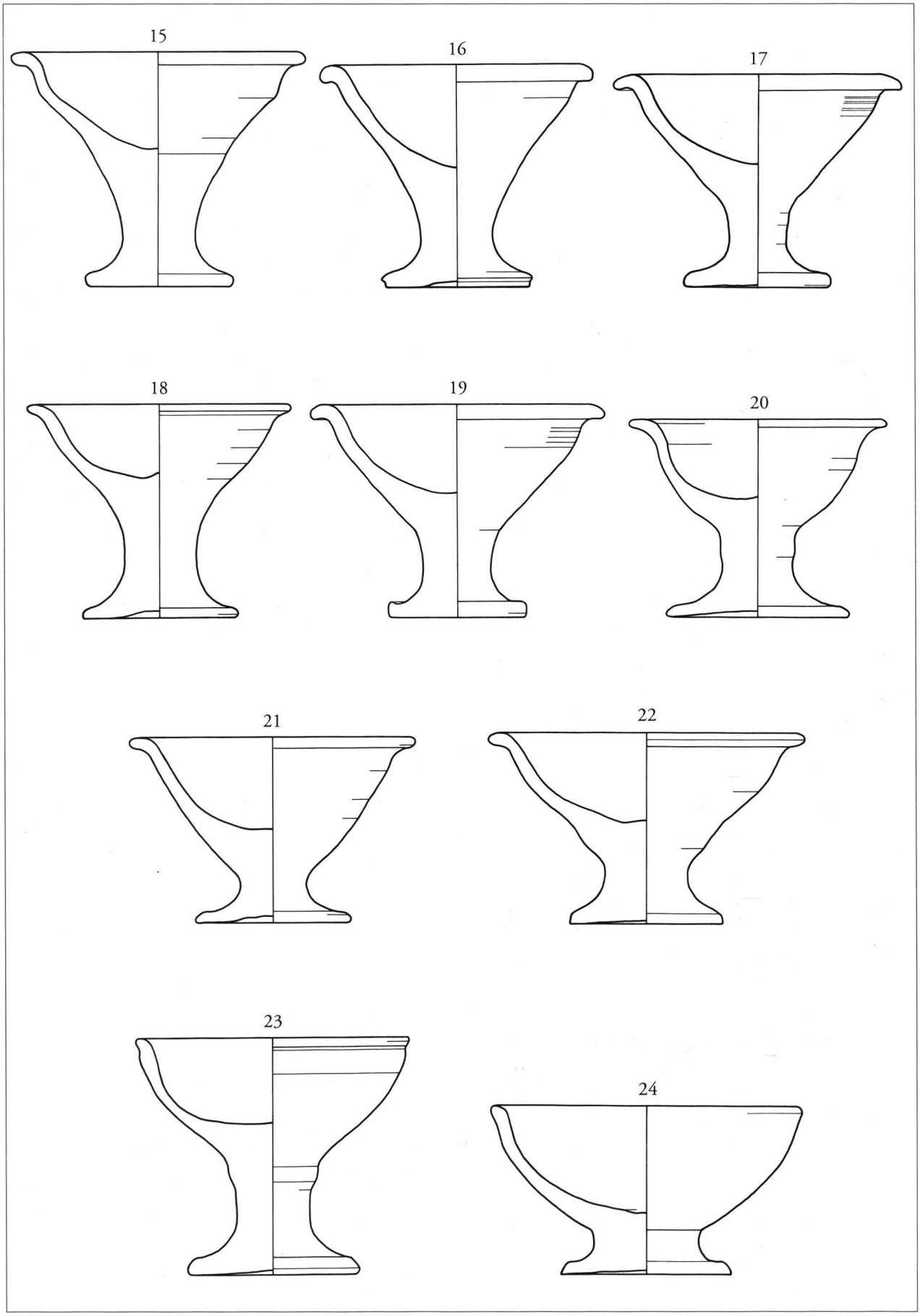

Fig. 6. *Calices.* Echelle 1:2

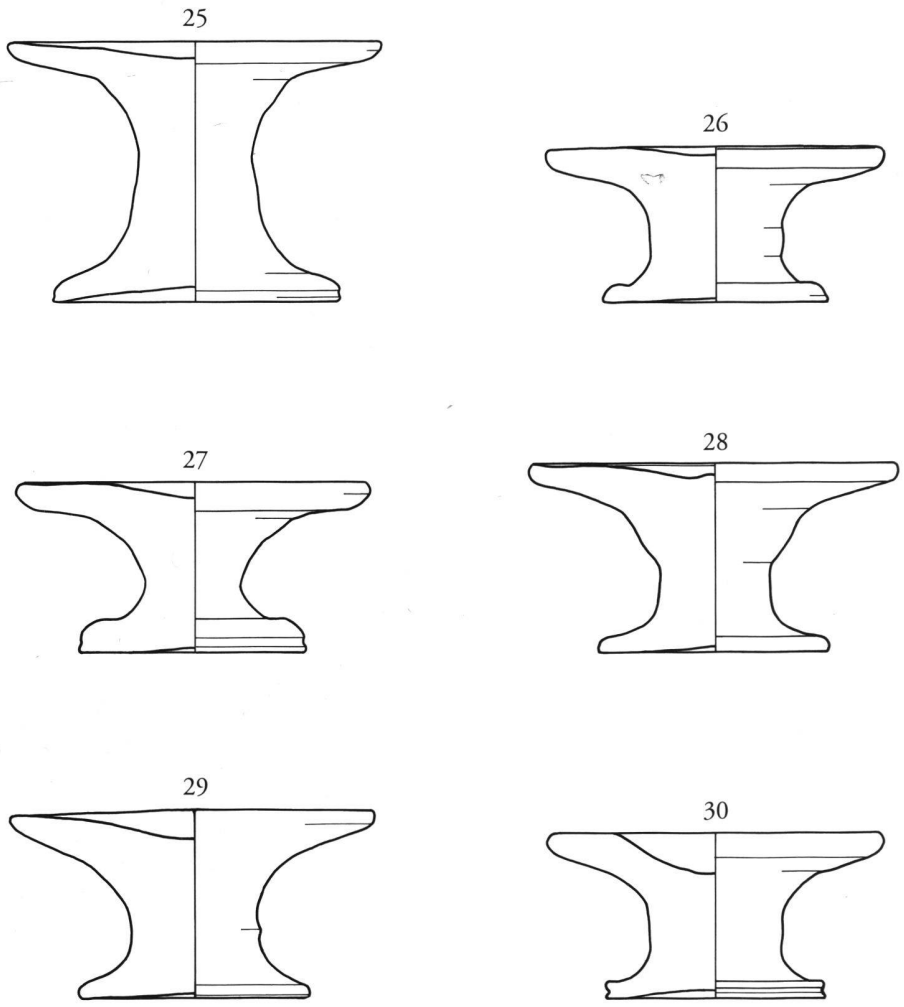

Fig. 7. *Supports ou tables d'offrandes miniatures.* Echelle 1:2

Aucun calice de ce type n'a été mis au jour ailleurs sur le site d'Avenches, ni dans l'habitat, ni dans les nécropoles. Cette forme ne semble toutefois pas rare dans les sanctuaires mais je n'ai pas pu confronter ceux d'Avenches avec ceux découverts en France par exemple[9].

Des formes assez semblables proviennent d'une tombe celtique découverte au *Monte Bibele* et datée vers 330-300 av. J.-C[10].

Le calice ou coupe sur pied est une forme bien attestée dans la céramique étrusco-campanienne[11].

D'autres parallèles ont été trouvés avec de la céramique daco-gète. Ces calices ont une forme très proche de ceux d'Avenches. Ils sont souvent peints et trouvent sans aucun doute leur origine dans le monde celtique. Ils sont datés entre le Ier siècle av. J.-C et la fin du Ier s. apr. J.-C. [12].

Certaines lampes sur pied évoquent de loin cette forme[13].

Une forme assez proche, qui semble s'inspirer de la même tradition, est l'encensoir (*turibulum*)[14] qui apparaît dans le monde romain dès le Ier s. av. J.-C. et dure en tout cas jusqu'au début du IVe s. ap. J.-C[15].

De tels récipients semblent assez rares et sont attestés plutôt (mais pas toujours) dans des contextes cultuels ou funéraires[16]. Ils comportent presque toujours des traces de feu. D'après les sources antiques, ils étaient portés par des sacrificateurs ou étaient disposés le long du chemin de la procession. Ils pouvaient également contenir du charbon ardent et servir ainsi de foyer portatif (sorte de braséro)[17].

3. *Les supports ou tables miniatures* AV 414 (fig. 7)

Quinze objets ont été identifiés comme étant des supports. Ils se présentent comme les calices sauf que la coupe a une surface plane ou légèrement convexe. Leur hauteur varie entre 2 cm et 3,5 cm. Leur pied, coupé à la ficelle, est en général de mauvaise facture (bourrelets d'argile, surface irrégulière).

La pâte est beige-orangé avec de nombreuses nuances. Beaucoup ont été exposés à une source de chaleur et sont entièrement gris. Aucun ne comporte de revêtement argileux. Tout comme pour les calices, les dimensions des pieds varient.

Fig. 8. Argentomagus. Edicule peint qui abritait deux statues adossées à la paroi ainsi qu'une petite table d'offrandes circulaire en calcaire. Fouilles Coulon. Photo Gesell.

De telles formes ne correspondent pas à des objets utilisés dans la vie courante. On ne les trouve pas dans l'habitat. Il est en revanche possible de les rencontrer occasionnellement dans les nécropoles[18].

Il s'agit probablement de reproductions réduites de tables d'offrandes sur lesquelles pouvaient être présentées les cruches miniatures ou les lampes de ce dépôt. Une table circulaire en calcaire, mise au jour en 1986 à *Argentomagus*, présente une forme similaire[19] (fig. 8). Un exemplaire assez semblable est reproduit sur une mosaïque de Lillebonne.[20]

[9] G. Barruol, Les sanctuaires gallo-romains du Midi de la Gaule dans: Goudineau *et al.* 1994, p. 64-72.

[10] Tombe n° 14: *I Celti, Catalogue de l'exposition*, Palazzo Grassi, Venise, 1991, p. 781-782, n° 290.

[11] J.-P. Morel, *Céramique campanienne*. Les formes, Ecole française de Rome, Rome, 1981, pl. 9, 1262d1; pl. 52, 2533a1; pl. 53, 2536c1; pl. 55, 2539a-b1 etc.

[12] I. H. Crişan, *Ceramica daco-getica*, Bucarest, 1969, p. 167-170.

[13] K. Goethert-Polaschek, Die römischen Tüllenlampen, Kerzenhalter und Kerzenständer aus Ton im Rheinischen Landesmuseum Trier, *Trierer Zeitschrift* 51, 1988, p. 496, fig. 21.

[14] W. Hilgers, *Lateinische Gefässnamen*, Beihefte der Bonner Jahrbücher, Band 31, Düsseldorf, 1969, p. 82-83. Cette forme est souvent désignée en français par le terme allemand Räucherkelch.

[15] Ier s. av. J.-C: Haltern 37, Pollentia (*Calle Porticada*, niveau IV: cf. M. Vegas, *Cerámica comun romana del Mediterráneo occidental*, p. 3 et 155); Ier s. ap. J.-C: Ostia II, pl. 26, 467 et 469, Hofheim 71, Vindonissa 143; IIe-IIIe s. ap. J.-C: Niederbieber 82; fin IIIe-début IVe s.: Gose 1972, pl. 29, 19, p. 177-179.

[16] Trèves, sanctuaire de l'Altbachtal (Gose 1972); exemplaires retrouvés dans un puits à offrandes du sanctuaire de Matagne-la-Petite ainsi qu'à Tourinne-Saint-Lambert dans un puits mis en relation avec un *fanum* (M. Tuffreau-Libre, La céramique dans les sanctuaires gallo-romains, dans: Goudineau *et al.* 1994, p. 129 (avec références et bibliographie).

[17] W. Hilgers, *Lateinische Gefässnamen*, Beihefte der Bonner Jahrbücher, Band 31, Düsseldorf, 1969, n° 367, p. 294-295.

[18] Si l'on considère que les objets de la tombe de Binstead ont un rapport direct avec nos supports (considérations d'après photo dans: D. Bailey, *The lamps of the British Museum*, vol. III, Oxford 1988, pl. 143).

[19] Il s'agit de la découverte d'un édicule peint qui abritait deux statues adossées à la paroi, ainsi que d'une petite table circulaire en calcaire: *Archéologie de la France, trente ans de découvertes*, Paris 1989, p. 338, nos 199.2.3.4.

[20] J.-P. Darmon, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, Lyonnaise-5, Xe supplément à Gallia, 1994, pl. LXXIII (Lillebonne 885).

4. *Les lampes* AV 407 (fig. 9)

Vingt-six lampes ouvertes munies d'un bec ont été décomptées. Elles sont la plupart du temps entières.

Parmi elles vingt-trois sont de même forme et présentent un bord éversé parfois légèrement aminci à son extrémité. Il s'agit d'une variante de la forme Loeschcke 12 qui ne semble guère trouver de parallèle identique sur le site d'*Aventicum*.

Leur pâte est de couleur marron-gris; certaines sont complètement brûlées et ont une couleur grise ou noirâtre.

Les trois autres exemplaires reproduisent une forme plus courante, au bord vertical. Elles ne sont pas brûlées et semblent inutilisées. La couleur de leur pâte varie du beige clair à l'orange vif (nos 43-45).

Ces lampes étaient à suif (graisse végétale ou animale). Il est possible qu'on y ait fait brûler d'autres matières comme de l'encens par exemple.

Une lampe à canal incomplète figurait parmi notre inventaire (n° 46). Son origine est difficile à déterminer; il ne s'agit pas d'une production d'Italie du Nord.

Il est fréquent de retrouver des lampes dans les dépôts votifs, les sanctuaires ou les nécropoles[21]. Le site du Chastelard de Lardiers a livré une *favissa* qui contenait plus de trois mille lampes[22]. Une fosse contenant au moins une cinquantaine de lampes a été mise au jour dans le sanctuaire des Basaltes à Alba-la-Romaine en Ardèche[23].

5. *Les bougeoirs* AV 412 (fig. 10)

Deux exemplaires peuvent être identifiés comme des bougeoirs. Ils sont à pâte orange avec de nombreuses nuances allant du gris clair au noir. Ils ont une forme très simple et, à la différence des lampes, ne comportent pas d'échancrure. Il est à relever que le fond du n° 48 est perforé (*cf.* AV 413). De tels bougeoirs semblent très rares sur notre site.

Datation

En l'absence de données archéologiques fiables, de céramique datante, ainsi que d'éléments de comparaisons, il est toujours difficile d'avancer une datation basée uniquement sur des critères techniques ou morphologiques.

La présence de lampes ouvertes ainsi que d'une lampe à canal[24], de même que le revêtement argileux mat qui recouvre au moins deux exemplaires de cruches miniatures nous ont incitée, avec quelques réserves, à situer ce dépôt au plus tôt vers la fin du Ier siècle ou le début du IIe siècle.

Interprétation

Les vases miniatures apparaissent rarement dans l'habitat et à notre connaissance n'ont pas encore été mis au jour à Avenches dans un tel contexte; ils sont en revanche plus fréquents dans les nécropoles et les sanctuaires et semblent être plutôt des objets funéraires ou religieux[25]. Chez les Gallo-Romains, leur usage est attesté durant le Ier siècle av. J.-C et se poursuit au moins jusqu'à la fin du IIIe siècle[26].

Les petites cruches de notre dépôt constituent sans aucun doute des offrandes. Elles n'ont pu servir à des libations du fait de la fermeture de leur embouchure.

Les autres récipients semblent faire partie d'un rituel; ils ont probablement été utilisés lors de la cérémonie, puis cassés, peut-être brûlés[27], et ensuite offerts à la divinité. Les calices ont pu servir à des libations; ils ont également pu jouer le rôle de brûleur à parfums ou à encens.

Revenons maintenant à l'ensemble de la découverte. Si l'on se réfère aux indications des fouilleurs, ce dépôt de céramique entourait un autel dédié à Mercure Cissonius. Ce dieu est mentionné par Jules César comme « l'inventeur de tous les arts, comme le plus capable de faire gagner de l'argent et prospérer le commerce[28] ». Il nous a semblé légitime de voir, dans l'association des cruches miniatures et de l'autel[29], un acte de piété lié à une activité commerciale. Le dédicataire possédait-il un commerce de poteries? un débit de boissons? une entreprise de transport? A-t-il demandé la protection du dieu pour que ses affaires prospèrent? Avait-il un long voyage à entreprendre et implorait-il la protection du dieu pour lui et pour sa marchandise, si celle-ci était destinée à l'exportation?

Les éléments dont nous disposons actuellement ne nous permettent guère d'aller plus loin pour comprendre la signification de cette découverte.

---

[21] A. Leibundgut, *Die römischen Lampen in der Schweiz*, Bern, 1977, p. 111-129, surtout p. 118, paragraphe 3 concernant le site d'Avenches.

[22] G. Barruol, Cultes et sanctuaires: l'*oppidum* du Chastelard de Lardiers, dans *Archéologie au pays de Forcalquier, Les Alpes de Lumière*, n° 103, p. 53-55.

[23] J.-C. Béal, Le sanctuaire des Basaltes à Alba-la-romaine (Ardèche) et ses offrandes dans: Goudineau *et al.* 1994, p. 161-167.

[24] Si on admet son appartenance à ce dépôt; voir la note 5 quant aux réserves émises sur la composition du lot.

[25] Voir par exemple les vases miniatures d'Alesia provenant de fosses où le matériel avait été déposé selon un rituel bien établi: nombre constant de vases, vases disposés en cercle, vases retournés etc. (E. Rabeisen, Rite de dépôts en nombre: offrandes du temple d'Alesia et d'autres sanctuaires gallo-romains, dans: Goudineau *et al.* 1994, p. 121-127). Citons encore les vases miniatures du sanctuaire gallo-romain des Bouchauds, à Saint-Cybardeaux (F. Thierry, Les Bouchauds à Saint-Cybardeaux (Charente): un exemple de pluralisme architectural dans un sanctuaire gallo-romain, dans: Goudineau *et al.* 1994, p. 90, fig. 2).

[26] M. Tuffreau-Libre, La céramique dans les sanctuaires gallo-romains, dans: Goudineau *et al.* 1994, p. 129. L'auteur passe en revue les sites où des vases miniatures ont été mis au jour du Ier s. av. J.-C au IIIe s. apr. J.-C.

[27] Tous comportent en effet des traces d'un passage dans un feu ou à proximité d'une source de chaleur.

[28] *Guerre des Gaules* 6, 17, 1.

[29] Association que nous déduisons des mentions de fouilles mais que nous ne pourrons jamais prouver.

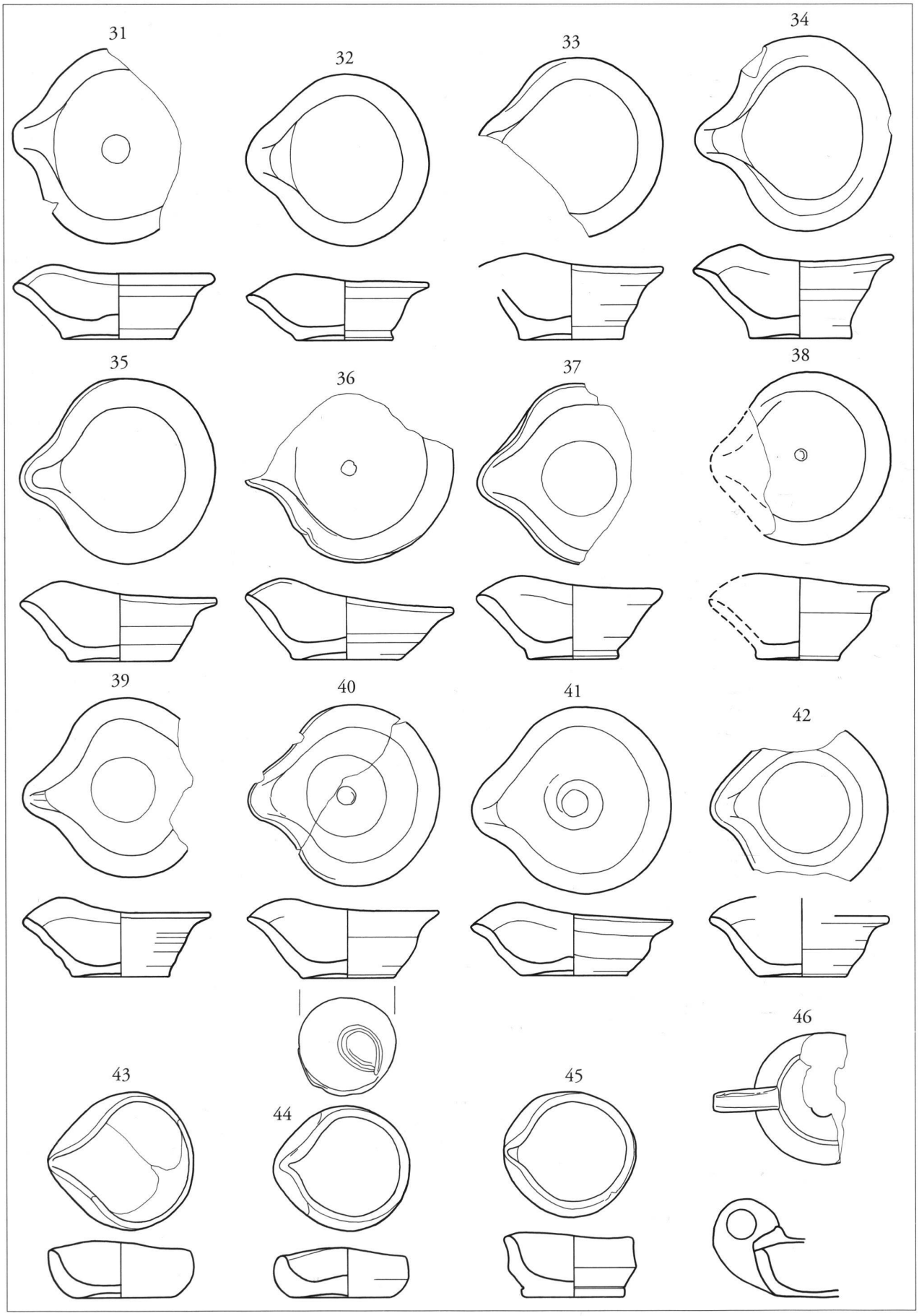

Fig. 9. *Nos 31-45: lampes ouvertes. No 46: lampe à canal.* Echelle 1:2

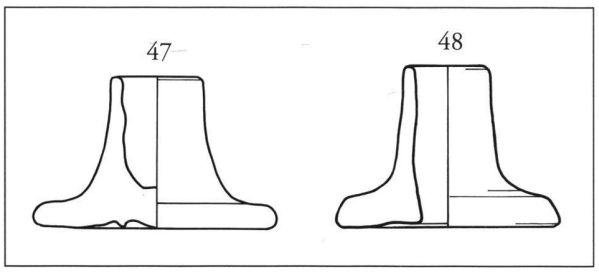

Fig. 10. Bougeoirs. Ech 1:2

Nous nous sommes enfin posé plusieurs questions auxquelles il est à l'heure actuelle difficile de répondre. S'agit-il d'une fosse, si oui, est-elle unique ou est-elle rattachée à un ensemble plus vaste? A-t-elle une signification particulière? S'agit-il au contraire d'un dépôt visible à l'époque romaine?

On a longtemps mis ces éléments en relation avec le temple de la Grange des Dîmes situé à proximité (fig. 1, D) et interprété ce dépôt comme une *favissa* dans laquelle on aurait déposé des offrandes lors d'une réfection du temple.[30]

La composition homogène de cet ensemble le fait apparaître comme le résultat d'une action unique; ce qui semble contredire l'interprétation en faveur d'une *favissa*. Celle-ci paraît d'autant moins vraisemblable si l'on admet l'appartenance à ce dépôt votif de l'autel dédié à Mercure Cissonius.

De plus si on reprend la documentation de l'époque et notamment le plan de la fouille réalisé par A. Rosset en 1905[31] (fig. 2), on remarque que l'autel ainsi que les poteries qui lui sont associées se situent assez en retrait du temple de la Grange des Dîmes, environ 12 m en dehors du portique de fermeture qui constitue vraisemblablement l'enceinte sacrée dont une portion a été dégagée lors des fouilles de 1992[32] (fig. 1, 1). Ce mur d'enclos, daté de la fin du Ier siècle et du début du IIe siècle[33], est donc contemporain de notre dépôt votif si l'on admet la datation proposée plus haut. Il nous semble par conséquent logique d'exclure qu'il puisse s'agir d'offrandes transférées à la suite de la construction ou de la réfection du mur d'enclos.

Il se peut aussi que ce dépôt soit en relation avec des locaux attenant au sanctuaire. On sait qu'il existait autour des temples toutes sortes d'installations liées à leur fonctionnement (bâtiments de services, boutiques etc.).[34]

Situé dans une une aire cultuelle confirmée[35], ce dépôt votif pourrait aussi bien être en relation avec un autre sanctuaire que nous ne connaissons pas encore puisque le terrain où cet ensemble a été découvert demeure à ce jour encore inexploré.

Comme nous nous trouvons dans une région proche de la voie qui va des thermes de l'*insula* 19[36] en direction de l'amphithéâtre (fig. 1, 3), il est également possible que celle-ci ait été bordée de chapelles, d'édicules ou d'autels[37].

Conclusion

Comme on peut le constater, beaucoup de conjectures et peu de faits pour interpréter une telle découverte. La seule chose dont nous soyons sûre est que ce dépôt faisait partie d'une aire sacrée où se déroulaient des cérémonies religieuses à l'occasion de l'une desquelles un certain L.C. Paternus, suite à un voeu prononcé et semble-t-il exaucé, a offert à Mercure Cissonius une série d'offrandes accompagnées d'un *ex voto* en guise de remerciements. S'agit-il d'un dépôt primaire? Dans quel contexte cultuel plus général s'insère-t-il?

Seules de nouvelles fouilles entreprises systématiquement dans cette aire sacrée pourront peut-être répondre à ces questions ou du moins apporter quelques compléments d'informations sur les pratiques religieuses gallo-romaines.

[30] C'est là le sens du texte, écrit il y a une trentaine d'années, que l'on peut encore lire aujourd'hui au Musée romain d'Avenches et qui accompagne les objets dont il est ici question. Voir aussi Fellmann 1992, p. 276-277.

[31] Archives MRA, plan n° 1905/007. En calquant les données de 1904 sur les nouvaux relevés de 1992, nous n'avons observé qu'un léger décalage. La documentation ancienne, même si elle manque parfois de précision, constitue sans aucun doute un précieux instrument de travail.

[32] J. Morel, Ch. Chevalley, Chronique archéologique 1992, *BPA* 34, 1992, p. 44-47.

[33] Datation basée sur le contenu d'une petite fosse située dans la tranchée de fondation du mur d'enclos: il y avait trois récipients entiers dont une bouteille miniature (publiée: AV 418), une coupe Drag. 35-36 ainsi qu'un gobelet à revêtement argileux noir, mat, à bord en corniche.

[34] I. Fauduet, *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris, 1993, p. 41-44.

[35] Dans la même zone: fig. 1, E: temple du Cigognier: Ph. Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier*, Aventicum III, CAR 22, Avenches, 1982; fig. 1, D: temple de la Grange des Dîmes: M. Verzàr, *Un temple du culte impérial*, Aventicum II, CAR 12, Avenches, 1977; M. Verzàr-Bass, Bemerkungen zum Problem der Kaiserkultstätte in *Aventicum*, in: F.E. Koenig et S. Rebetez (ed.), *Arculiana*, recueil d'hommages offert à Hans Bögli, Avenches, 1995, p. 15-31; J. Morel, Ch. Chevalley, Chronique archéologique 1992, *BPA* 34, 1992, p. 44-47; fig. 1, C: temple rond: J. Morel, Chronique archéologique 1992, *BPA* 34, 1992, p. 31-44; fig. 1, B: temple à plan centré récemment mis au jour à proximité de l'amphithéâtre (*cf. infra*, p. 92-94).

[36] J. Morel, Chronique archéologique 1994. Avenches/*Insula* 19, *BPA* 36, 1995, p. 129-135.

[37] Cette zone pourrait se présenter par exemple comme celle du sanctuaire de Thun-Allmendingen (St. Martin-Kilcher *et al.*, *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen*, Archäologische Führer der Schweiz, n° 28, Bern, 1995) ou de Petinesca-Gumpoden (Fellmann 1992, p. 264; R. Zwahlen, *Vicus Petinesca-Vorderberg. Die Holzbauphasen (1. Teil)*, Petinesca 1, Bern, 1995, p. 18-19.) ou encore de l'Altbachtal à Trèves (Gose 1972).

Bibliographie

Abréviations

AV	référence typologique: D. Castella, M.-F. Meylan Krause, La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie, *BPA* 36, 1994, p. 1-126.
MRA	Musée Romain d'Avenches.

Monographies et articles

Ettlinger	E. Ettlinger, *Die römische Fibeln in der Schweiz*, Bern, 1973.
Fellmann 1992	R. Fellmann, *La Suisse gallo-romaine*, Lausanne, 1992.
Gose 1972	E. Gose, *Der gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier*. Trierer Grabungen und Forschungen 7, Mainz, 1972.
Goudineau *et al.* 1994	Ch. Goudineau (dir), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus 1992, Paris 1994.
Hofheim	E. Ritterling, *Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus*. Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde 40, 1912, Wiesbaden, 1913.
Niederbieber	F. Oelmann, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*. Materialien zur römisch-germanischen Keramik, Heft 1, Frankfurt, 1914.
Ostia II	Seminario di Archeologia e Storia dell'Arte greca e romana dell'Università di Roma (1968-1969). Le Terme del Nuotatore, *Studi Miscellanei* 16, Ostia II, Roma, 1970.
Riha	E. Riha, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 3, Augst, 1979.
Vindonissa	E. Ettlinger, Ch. Simonett, *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa* (Veröff. der Gesellschaft Pro Vindonissa 3), Basel, 1952.

Concordance entre les numéros de catalogue et les numéros d'inventaire

Nos de catalogue	Nos d'inventaire
1	1906/4222f
2	1906/4222c
3	1906/4222h
4	1906/4222i
5	1906/4222e
6	1906/4222k
7	1906/4222a
8	1906/4222d
9	1906/4222b
10	1906/4221b
11	1906/4221h
12	1906/4221d
13	1906/4242
14	1906/4241
15	1906/4256
16	1906/4207
17	1906/4249l
18	1906/4206
19	1906/4249
20	1906/4251-7
21	1906/4251-6
22	1906/4257
23	1906/4208
24	1906/4209

Nos de catalogue	Nos d'inventaire
25	1906/4210
26	1906/4223
27	1906/4212
28	1906/4214
29	1906/4213
30	1906/4219
31	1906/4254c
32	1906/4254a
33	1906/4253b
34	1906/4226
35	1906/4253d
36	1906/4254b
37	1906/4254f
38	1906/4253a
39	1906/4254d
40	1906/4225c
41	1906/4225b
42	1906/4253l
43	1906/4254g
44	1906/4227a
45	1906/4227b
46	1906/4239
47	1906/4216
48	1906/4216b